



DÉLÉGUÉ DE CLUB

Une personne indispensable pour le bon déroulement des rencontres

SES CARACTÉRISTIQUES

- Il remplit une fonction officielle
- Il doit posséder une licence du club recevant
- Ce n'est pas un représentant de la Ligue ou du District
 - Il ne se substitue en aucun cas à l'arbitre
- Il se signale par le port d'un brassard « Délégué »

SON RÔLE

- Accueillir et accompagner les arbitres
- Veiller à la SÉCURITÉ autour du terrain

SES MISSIONS

AVANT LA RENCONTRE

- Prendre les consignes auprès de l'arbitre central

PENDANT LA RENCONTRE

- Se tenir sur le bord de touche, proche du banc
- Prévenir et agir pour garantir la sécurité autour du terrain
- Apaiser les tensions (banc, supporters trop véhéments...)
- Accompagner les arbitres aux vestiaires

APRÈS LE MATCH

- Accompagner les arbitres aux vestiaires, au pot convivial puis à leur voiture
- Veiller à la sécurité des joueurs, éducateurs et officiels lors de leur retour aux vestiaires